

Le Comité d'Etablissement de l'EIDC
22, rue de Picardie
95100 ARGENTEUIL

Argenteuil, le 22 Mai 2009

l'ADPEP

Madame MARGUET, Présidente de
Monsieur DEWEZ, Directeur de l'ADPEP

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur,

Les professionnels de l'EIDC ont bien reçu votre courrier du 15 Mai 2009 et vous remercient d'avoir prolongé le délai de constitution des groupes de travail.

Comme convenu, une Assemblée Générale des salariés s'est tenue le 19 Mai 2009 à 17h30 afin de se déterminer sur une participation éventuelle à ces groupes, dans le cadre qui avait été fixé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie et vous-même, suite à la réunion du 7 Avril 2009.

A cette occasion, les professionnels du Comité de Soutien de l'EIDC, ont rendu compte de la rencontre qu'ils ont eue avec vous, le vendredi 15 Mai à 17h30 et notamment des changements d'orientation et d'échéances que vous leur avez présentés.

A la suite de quoi, l'Assemblée Générale des salariés s'est prononcée à l'unanimité sur les points suivants :

- Elle demande à l'Association de réunir les professionnels, la direction et les parents de l'EIDC, afin d'éclaircir la situation, d'expliquer les perspectives nouvelles et donc de reposer le cadre dans lequel s'inscriraient les groupes de travail.

- Elle réaffirme son opposition aux suppressions des postes Education Nationale et à la transformation des classes spécialisées de la SEES des cycles II et III, en CLIS.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et espérons que vous répondrez favorablement à cette demande.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Les membres du CE de l'EIDC

Copie à Madame LEMAIRE, Directrice de l'EIDC
Copie pour affichage